

Fortes chaleurs : quels impacts sur vos animaux ? quelles solutions ?

Les fortes chaleurs créent un vrai stress sur les animaux de production à court et moyen termes à quatre niveaux : le métabolisme, la production laitière, la croissance et la reproduction.

Le métabolisme : en cas de chaleurs persistantes et de températures supérieures à 25-30°C, l'appétit baisse, la consommation alimentaire diminue et celle d'eau augmente entraînant un amaigrissement et une baisse de la production laitière. Pour des températures supérieures à 35-40°C, ou, lors de journées caniculaires avec une faible différence de température jour/nuit, les phénomènes s'amplifient. Des désordres métaboliques avec des épisodes inhabituels d'acétonémie et de déplacement de caillette sont alors plus fréquemment constatés sur les vaches laitières. D'autre part, la croissance des génisses diminue et des pathologies respiratoires peuvent apparaître par manque de ventilation.

La reproduction : pour les femelles en période d'insémination, la fécondité est moindre et peut être baissée de 20 à 30 %. On constate aussi dans les mois qui suivent l'épisode de fortes chaleurs, une augmentation des mortalités embryonnaires tardives, des anoestrus, des cycles irréguliers et des chaleurs silencieuses. Les performances de reproduction sont donc altérées non seulement au moment de la canicule mais aussi pendant les mois suivants et ce jusqu'à l'automne.

Il est possible de minimiser les effets du stress thermique en adaptant les conditions environnementales et principalement l'ambiance des bâtiments.

- Bien orienter le bâtiment en privilégiant l'aire de vie des animaux au Nord.
- Éviter que le bâtiment ne chauffe comme une serre en limitant les translucides en rampant de toiture Sud et les exclure au dessus de l'aire de vie des jeunes animaux.
- Prévoir un système de renouvellement d'air efficace, soit statique, soit dynamique. (Voir avec le technicien ambiance des bâtiments et bien être animal).
- Respecter les recommandations en terme de surface / animal.
- Positionner suffisamment de points d'abreuvement.

L'objectif de la ventilation d'été est d'accélérer l'air, de créer du mouvement, notamment sur les animaux... ce qui va à l'opposé des préconisations pour la ventilation d'hiver. De plus les bâtiments aveyronnais sont conçus en majorité pour répondre aux caractéristiques hivernales du département (hiver rigoureux avec des zones géographiques très ventées), les animaux étant à l'extérieur dès les beaux jours.

Cependant certains systèmes d'élevage évoluent. Par exemple, de plus en plus de gros troupeaux vivent toute l'année en bâtiment. S'ajoutent à cela des caprices météo de plus en plus fréquents. C'est pourquoi, il est intéressant pendant la période estivale de prévoir des aménagements spécifiques permettant de limiter le stress thermique.

Plusieurs solutions sont possibles :

- L'isolation des toitures afin de limiter le phénomène de serre est à privilégier notamment pour les jeunes et petits animaux (veaux, chèvres...)

-- Pour les bâtiments en ventilation statique, augmenter la ventilation estivale en prévoyant des parties ouvrables (exemple : bardage sur glissière)

-- Le brassage d'air permettant de créer une sensation de fraîcheur au niveau des animaux.

-- La brumisation qui peut être couplée au brassage d'air, permet par l'intermédiaire de rampes de brumisateurs de maintenir une certaine hygrométrie de l'air. Cela permet de créer une fraîcheur tout en ne mouillant pas le bâtiment et les animaux.

Il faut être conscient que tous ces systèmes ne remplacent pas une bonne ventilation qui constitue la base d'un bâtiment bien adapté au logement des animaux. Ce sont des moyens d'optimiser le confort de l'animal, de l'éleveur et la production en période chaude.

Avant de mettre en place un tel système, il est impératif de faire un bilan de son bâtiment afin de ne pas masquer un problème plus général d'ambiance et de réaliser les aménagements les plus adéquats. Dans ce cadre, la FODSA met à votre disposition les conseils de son vétérinaire ainsi que l'expérience et le savoir faire de son conseiller ambiance des bâtiments et bien être animal.

Céline POUGET, Vétérinaire Conseil

Richard CHINCHOLLE, Conseiller Ambiance et bien être animal.